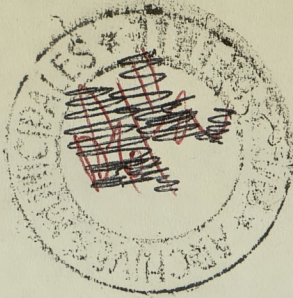


106/337



COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU II SEPTEMBRE 1959.

M.M. les Membres de la Commission d'Examen des chauffeurs de taxis se sont réunis à la Mairie de Lille, le II Septembre 1959, à 9 heures, sous la présidence de M. HENAUX, Adjoint délégué aux Services Publics.

Etaient présents :

M.M. HENAUX, Adjoint au Maire,
SORRIAUX, Officier de Paix, représentant M. le Commissaire Central
de Police.
FACQ, délégué du Syndicat des chauffeurs de taxis de Lille,
CATTEAU, délégué de l'Union des Transporteurs de Voyageurs de la
Région du Nord.

Excusé :

M. ROUSSEAU, Adjoint au Maire.

Assistait en outre à cette réunion, à titre consultatif : M. MORIN, Ingénieur Principal, Chef des Services Publics.

- - -

Les candidats au livret de chauffeur de taxi sont appelés à tour de rôle et interrogés conformément au Règlement.

Les réponses de M.M. CHERON Clément, DEFIVES Gustave et MARCHAND Lucien, sont jugées satisfaisantes et la Commission propose que le livret de chauffeur leur soit accordé.

Les réponses de M.M. DEFAUX Alphonse, DUBOIS Adolphe, FAUSSART André, GAUBOUR Jean, GREBAUT Clément, KUROWSKI Jean, PERIER Claude, et TABARY Jean, étant insuffisantes, la Commission décide de remettre à trois mois l'examen de leurs demandes.

M.M. AMELOT Robert, BILLEAU Julien, KINDT Jacques, NOYELLE Alphonse et THERY Jean, ne s'étant pas présentés bien que régulièrement convoqués, sont considérés comme ne maintenant pas leurs demandes.

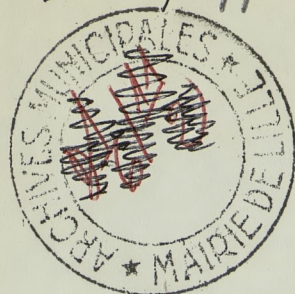
SEANCE LEVEE à II HEURES 15.

l'Ingénieur Principal,
Chef des Services Publics,

Vu : Le Président de la Commission,

L. MORIN.

G. HENAUX.



COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS

PROCES-VERBAL

de la réunion du 26 Janvier 1960

M.M. les Membres de la Commission d'Examen des chauffeurs de taxis se sont réunis à la Mairie de Lille le 26 Janvier 1960, à 9 heures 30, sous la Présidence de M. Georges HENAU, Adjoint délégué aux Services Publics.

Etaient présents :

MM. HENAU, Adjoint au Maire
BOSSIN, Officier de Paix, représentant M. le Commissaire Central de Police
FACQ, délégué du Syndicat des chauffeurs de taxis de Lille.

Assistait en outre à cette réunion, à titre consultatif, M. MORIN, Ingénieur Principal, Chef des Services Publics.

Les candidats au livret de chauffeur de taxi sont appelés à tour de rôle et interrogés conformément au Règlement.

Les réponses de M.M. DEBRIL Roger, FACON Fernand, LERNOURD Georges, MONNIER Eugène, PERIER Claude, sont jugées satisfaisantes et la Commission propose que le livret de chauffeur leur soit accordé.

Les réponses de M. DEBONDUE Gaston étant insuffisantes la Commission décide de remettre à trois mois l'examen de sa demande.

M.M. CANIVET Christian, DERON Charles, KUROWSKI Jean, ne s'étant pas présentés bien que régulièrement convoqués, sont considérés comme ne maintenant pas leurs demandes.

Séance levée à II heures 05.

L'Ingénieur Principal
Chef des Services Publics,

VU :

L. MORIN

Le Président de la Commission,

G. HENAU.



COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 27 MAI 1960

MM. les Membres de la Commission d'Examen des Chauffeurs de taxis se sont réunis à la Mairie de Lille, le 27 mai 1960, à 9 heures 30, sous la présidence de M. Georges HENAU, Adjoint au Maire, délégué aux Services Publics.

Etaient présents :

MM. HENAU, Adjoint au Maire,
SORRIAUX, Officier de Paix, représentant M. le Commissaire Central
de Police,
CATTEAU, délégué de l'Union des Transporteurs de Voyageurs de la
Région du Nord,
FACQ, délégué du Syndicat des chauffeurs de taxis de Lille.

Assistaient en outre à cette réunion, à titre consultatif :

MM. MORIN, Ingénieur Principal, Chef des Services Publics,
MALLENGIER, Ingénieur Subdivisionnaire des Services Publics.

Les candidats au livret de chauffeur de taxi sont appelés à tour de rôle et interrogés conformément au Règlement.

Les réponses de MM. DECLERCQ Florimond, DORCHY Jean, DORCHY René, FAUSSART André, GILMAN Robert, KUROWSKI Jean, POLLET Pierre, sont jugées satisfaisantes et la Commission propose que le livret de chauffeur leur soit accordé.

Les réponses de MM. DEBONDUE Gaston, MOENS Richard, NEYDT Arthur, étant insuffisantes la Commission décide de remettre l'examen de leurs demandes à trois mois.

Les renseignements obtenus sur M. STAELENS Ernest étant défavorables, la Commission propose de ne pas retenir sa candidature.

MM. BIELA Henri, COLLE Roger, DE MAREZ Edouard, DONNAINT Claude, ne s'étant pas présentés bien que régulièrement convoqués, sont considérés comme ne maintenant pas leurs demandes.

SEANCE LEVEE A 11 HEURES 40

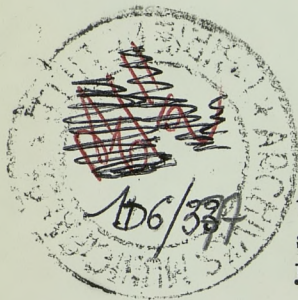
Vu, le Président de la Commission,

L'Ingénieur Principal,
Chef des Services Publics,

signé : G. HENAU.

signé : L. MORIN.

COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 9 DECEMBRE 1960.



M.M. les Membres de la Commission d'Examen des chauffeurs de taxis se sont réunis à la Mairie de Lille, le 9 décembre 1960, à 9 h. 30, sous la présidence de M. G. HENAUX, Adjoint au Maire, délégué aux Services Publics.

Etaient présents :

M.M. HENAUX, ROUSSEAU, Adjoint au Maire,
SORRIAUX, Officier de Paix, représentant M. le Commissaire Central,
CATEAU, délégué de l'Union des Transporteurs de Voyageurs,
FACQ, délégué du Syndicat des Chauffeurs de Taxis.

Assistait en outre, à cette réunion, à titre consultatif,
M. MORIN, Ingénieur Principal, Chef des Services Publics.

--

Les candidats au livret de chauffeur de taxi sont appelés à tour de rôle et interrogés conformément au règlement.

Les réponses de M.M. DEBRUYNE Paul, DEFAUX Alphonse, DEMAY Roger, DUFOUR Michel, GUINFORT Marcel, ROLLIN André et SENELAR Pierre, étant jugées satisfaisantes, la Commission propose que le livret de chauffeur leur soit accordé.

Les réponses de M.M. BARRE René, LECLERCQ Jean et MAILLEZ Roger, étant insuffisantes la Commission décide de remettre l'examen de leurs demandes à trois mois.

M. DEBONDUE Gaston ne s'étant pas présenté, bien que régulièrement convoqué, est considéré comme ne maintenant pas sa candidature.
Séance levée à 11 heures 15.

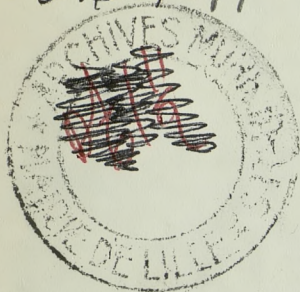
l'Ingénieur Principal,
Chef des Services Publics,

MORIN.

Vu : Le Président de la Commission,

G. HENAUX.

COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 29 MARS 1961



M.M. les Membres de la Commission d'Examen des chauffeurs de taxis se sont réunis à la Mairie de Lille, le 29 mars 1961, à 9 heures 30, sous la présidence de M. G. HENAUX, Adjoint au Maire, délégué aux Services Publics.

Etaient présents :

M.M. HENAUX, Adjoint au Maire,
BOSSIN, Officier de Paix, représentant M. le Commissaire Central,
FACQ, délégué du Syndicat des chauffeurs de taxis.

Excusé :

M. G. ROUSSEAUX, Adjoint au Maire.

Assistaient en outre à cette réunion, à titre consultatif :
M.M. MORIN, Ingénieur Principal, Chef des Services Publics,
MALLENGIER, Ingénieur Subdivisionnaire des Services Publics.

Les candidats au livret de chauffeur de taxi sont appelés à tour de rôle et interrogés conformément au règlement.

Les réponses de M.M. DEBUYS Gilbert, GOERGES Vincent, GODEFROID Marcel, HERBEAUX Armand, LECLERCQ Jean, sont jugées satisfaisantes et la Commission propose que le livret de chauffeur leur soit accordé.

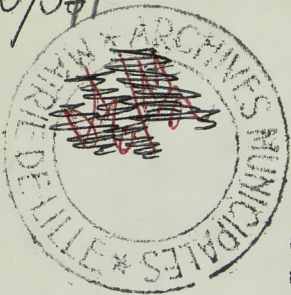
Les réponses de M. MAILLEZ Roger étant insuffisantes, la Commission décide de remettre l'examen de sa demande à trois mois.

M.M. BARRE René, CRESCENT Jean, DEBONDUE Gaston ne s'étant pas présentés bien que régulièrement convoqués sont considérés comme ne maintenant pas leur candidature.

Séance levée à 10 heures 50

l'Ingénieur Principal,
Chef des Services Publics,
L. MORIN.

Vu : Le Président de la Commission,
G. HENAUX.



COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 10 OCTOBRE 1961.

M.M. les Membres de la Commission d'Examen des chauffeurs de taxis se sont réunis à la Mairie de Lille, le 10 octobre 1961, à 9 heures 30, sous la présidence de M. G. HENNAUX, Adjoint au Maire, délégué aux Services Publics.

Etaient présents :

M.M. HENNAUX, Adjoint au Maire,
DESCAMPS, Brigadier-chef, représentant M. le Commissaire Central de Police,
FACQ, délégué de l'organisation syndicale des chauffeurs de taxis.

Assistait en outre à la réunion, à titre consultatif :

M. MALLENGIER, Ingénieur Subdivisionnaire des Services Publics.

§

Les candidats au livret de chauffeur sont appelés à tour de rôle et interrogés conformément au Règlement.

Les réponses de M.M. DUMONT Christian, GOUVERNEUR Emile, JOLY Agapit, LEMAIRE Henri, MONTENY Camille, sont jugées satisfaisantes et la Commission propose que le livret de chauffeur leur soit accordé.

Les réponses de M.M. FERLIER Francis, LOQUET Claude, MAILLEZ Roger, PAUCHET Marcel, VANDENHENDE Maurice, MORANT André, MOREL Henri, étant insuffisantes, la Commission décide de remettre l'examen de leurs demandes à trois mois.

M.M. DECLERCQ Richard, HILAIRE Noël, LARDINOY Eugène, MICHIELS Francis, ROUBLIQUE Léon, ne s'étant pas présentés, bien que régulièrement convoqués, sont considérés comme ne maintenant pas leurs demandes.

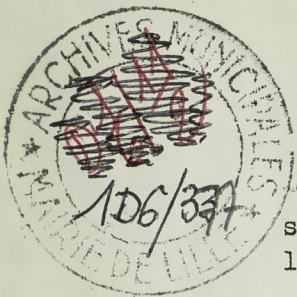
SEANCE LEVEE à 11 HEURES 15.

Le Président de la Commission,

l'Ingénieur Subdivisionnaire
des Services Publics,

G. HENNAUX.

MALLENGIER.



COMMISSION D EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 16 JANVIER 1962.

M.M. les Membres de la Commission d'Examen des chauffeurs de taxis se sont réunis à la Mairie de Lille, le 16 Janvier 1962, à 9 heures 30, sous la présidence de M. G. HENAUX, Adjoint au Maire, délégué aux Services Publics.

Etaient présents :

M.M. HENAUX, Adjoint au Maire,
ROUSSEAU, Adjoint au Maire,
DESCAMPS, Brigadier-Chef, représentant M. le Commissaire Central de Police,
CATTEAU, délégué de l'Union des Transporteurs de Voyageurs de la Région du Nord,
FACQ, délégué de l'organisation syndicale des chauffeurs de taxis

Assistait également à cette réunion, à titre consultatif :
M. MALLENGIER, Ingénieur Subdivisionnaire des Services Publics.

§

Les candidats au livret de chauffeur sont appelés à tour de rôle et interrogés conformément au Règlement.

Les réponses de M.M. DIDIER Georges, CHAUFFOURAUX Jean, GUERY Roger, LEMAIRE Jim, MORANT André, PAUCHET Marcel, ROBITAILLE Léon, sont jugées satisfaisantes et la Commission propose que le livret de chauffeur leur soit accordé.

Les réponses de M.M. HEESTERMANS Henri et MAILLEZ Roger étant insuffisantes, la Commission décide de remettre l'examen de leurs demandes à trois mois.

M. MICHIELS Francis, malade, s'était excusé. Il sera reconvoqué pour la prochaine réunion.

M.M. FERLIER Francis, LOQUET Claude, MOREL Henri, VANDENHENDE Maurice, et VERDIERE Pierre, ne s'étant pas présentés bien que régulièrement convoqués, sont considérés comme ne maintenant pas leurs demandes.

SEANCE LEVEE à 11 HEURES 30.

l'Ingénieur Subdivisionnaire
des Services Publics,

Le Président de la Commission,

MALLENGIER.

G. HENAUX.



COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 27 AVRIL 1962.

M.M. les Membres de la Commission d'Examen des chauffeurs de taxis se sont réunis à la Mairie de Lille le Vendredi 27 Avril 1962, à 9 heures 30, sous la présidence de M. G. HENAU, Adjoint au Maire, délégué aux Services Publics.

Etaient présents :

M.M. HENAU, Adjoint au Maire,
ROUSSEAU, Adjoint au Maire,
BLOMME, Brigadier, représentant M. le Commissaire Central de Police de Lille,
CATTEAU, délégué de l'Union des Transporteurs de Voyageurs de la Région du Nord,
FACQ, délégué de l'Organisation Syndicale des chauffeurs de taxis.

Assistait également à cette réunion, à titre consultatif,
M. MALLENGIER, Ingénieur Subdivisionnaire des Services Publics.

§

Les candidats au livret de chauffeur sont appelés à tour de rôle et interrogés conformément au Règlement.

Les réponses de M.M. CATTEAU Gérard, DECLERCQ Yves, DELEFLIE Roger, DOUCHE Francis, HALEGOI Philippe, LENGLOS Raymond, PETIT Arthur, SINSOILLIER Jean-Paul, SIX Gaston, VISEUX Gaston et VROMANT Henri, sont jugées satisfaisantes et la Commission propose que le livret de chauffeur leur soit accordé.

Les réponses de M.M. HILAIRE Noël et VAN WATERLOT Pierre étant insuffisantes, la Commission décide de remettre l'examen de leurs demandes à trois mois.

Compte tenu des renseignements obtenus sur M. BLANCHARD Julien, la Commission émet un avis défavorable en ce qui le concerne.

M.M. DALIBON Emile, HEESTERMANNS Henri, LAURENT Francis, MAILLEZ Roger, et MICHELS Francis ne s'étant pas présentés bien que régulièrement convoqués sont considérés comme ne maintenant pas leurs demandes.

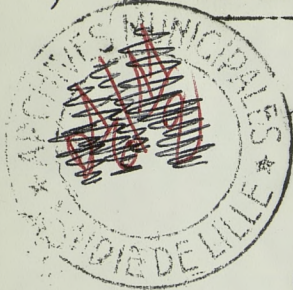
SEANCE LEVEE à 11 heures 50.

Le Président de la Commission,

l'Ingénieur Subdivisionnaire
des Services Publics,

G. HENAU.

MALLENGIER.



COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 12 JUILLET 1962.

M.M. les Membres de la Commission d'Examen des Chauffeurs de taxis se sont réunis à la Mairie de Lille, le Jeudi 12 Juillet 1962, à 9 heures 30, sous la présidence de M. G. HENAUX, Adjoint au Maire, délégué aux Services Publics.

Etaient présents :

M.M. HENAUX, Adjoint au Maire,
BLOMME, Brigadier, représentant M. le Commissaire Central de Police de Lille
FACQ, délégué de l'Organisation Syndicale des chauffeurs de taxis.

Assistait également à cette réunion, à titre consultatif, M. MALLENGIER, Ingénieur Subdivisionnaire des Services Publics.

§

Les candidats au livret de chauffeur sont appelés à tour de rôle et interrogés conformément au Règlement.

Les réponses de M.M. BOUREL Edmond, DELLOUVE Albert, DEMAEN Gilbert, GOLTRANT Félicien, HILAIRE Noël, SCHOENDORFF Roger, VADUREL Michel, sont jugées satisfaisantes et la Commission propose que le livret de chauffeur leur soit accordé.

Les réponses de M.M. SOYEZ Hector, VAN WATERLOT Pierre, étant insuffisantes, la Commission décide de remettre l'examen de leurs demandes à 3 mois.

Compte tenu des renseignements obtenus sur M. DETUNCQ Christian, la Commission émet un avis défavorable en ce qui le concerne.

M. SCHOONJANS Jules ne s'étant pas présenté, bien que régulièrement convoqué, est considéré comme ne maintenant pas sa demande.

SEANCE LEVEE à 11 heures 20.

Le Président de la Commission

l'Ingénieur Subdivisionnaire
des Services Publics,

G. HENAUX.

J. MALLENGIER.

106/337



SERVICES TECHNIQUES -

COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 30 AOUT 1962

M.M. les Membres de la Commission d'Examen des chauffeurs de taxis se sont réunis à la Mairie de Lille, le Jeudi 30 Août 1962, à 9 heures 30, sous la présidence de M. G. HENNAUX, Adjoint au Maire, délégué aux Services Publics.

Etaient présents :

M.M. HENNAUX, Adjoint au Maire,
DESCAMPS, Brigadier de Police, représentant M. le Commissaire Central,
FACQ, délégué de l'organisation syndicale des chauffeurs de taxis

Excusés :

M.M. G. ROUSSEAUX, Adjoint au Maire,
F. CATTEAU, délégué de l'Union des Transporteurs de voyageurs de la Région
du Nord.

Assistait en outre à cette réunion, à titre consultatif, M. MALLENGIER, Ingénieur
Subdivisionnaire des Services Publics.

§

Les candidats au livret de chauffeur sont appelés à tour de rôle et interrogés conformément au Règlement.

Les réponses de M.M. DUBOIS Gilbert et ROMON Robert sont jugées satisfaisantes et la Commission propose que le livret de chauffeur leur soit accordé.

Les réponses de M. BORNE Claude étant insuffisantes la Commission décide de remettre à une prochaine réunion l'examen de sa demande.

M.M. LIAGRE Henri, SOYEZ Hector, VAN WATERLOT Pierre et VERBRUGGHE Paul ne s'étant pas présentés, bien que régulièrement convoqués, sont considérés comme ne maintenant pas leurs demandes.

SEANCE LEVEE à 10 heures 05

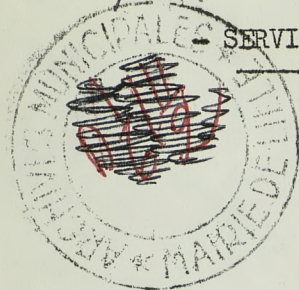
Le président de la Commission

l'Ingénieur Subdivisionnaire
des Services Publics,

G. HENNAUX

J. MALLENGIER

AD6/337



SERVICES TECHNIQUES -

COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 11 DECEMBRE 1962

M.M. les Membres de la Commission d'Examen des chauffeurs de taxis se sont réunis à la Mairie de Lille, le 11 décembre 1962, à 9 heures 30, sous la présidence de M. G. HENAUX, Adjoint au Maire, délégué aux Services Publics.

Présents:

M.M. HENAUX, Adjoint au Maire,
le Capitaine BOSSIN, représentant M. le Commissaire Central,
FACQ, délégué de l'organisation syndicale des chauffeurs de taxis.

Excusé:

M. G. ROUSSEAU, Adjoint au Maire.

Assistait également à la réunion, à titre consultatif:
M. MALLENGIER, Ingénieur Subdivisionnaire des Services Publics.

§

Les candidats au livret de chauffeur sont appelés à tour de rôle et interrogés conformément au règlement.

Les réponses de M.M. DELCOURT Jean, DENTIER Albert, DEJUNCQ Christian et DION Roger sont jugées satisfaisantes et la Commission propose que le livret de chauffeur leur soit accordé.

M.M. BORNE Claude et DELASSUS Marcel ne s'étant pas présentés, bien que régulièrement convoqués; sont considérés comme ne maintenant pas leur demande.

SEANCE LEVEE A 10 HEURES 20

l'Ingénieur Subdivisionnaire
des Services Publics,

Le Président de la Commission,

J. MALLENGIER,

G. HENAUX.

ADB/377



- COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS -

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 29 MARS 1963

M.M. les Membres de la Commission d'Examen des chauffeurs de taxis se sont réunis à la Mairie de Lille, le 29 mars 1963, à 9 heures 30, sous la présidence de M. G. HENAU, Adjoint au Maire, délégué aux Services Publics.

Présents : M.M. HENAU, Adjoint au Maire,
le Capitaine BOSSIN, représentant M. le Commissaire
Central de Police de Lille,
DEWOST, délégué de l'organisation syndicale des chauffeurs de taxis.

assistait également à cette réunion, à titre consultatif, M. MALLENGIER, Ingénieur Subdivisionnaire des Services Publics.

§

Les candidats au livret de chauffeur sont appelés à tour de rôle et interrogés conformément au règlement.

Les réponses de M.M. CLICQ Paul - DAVID Roland - LEJOUR Lucien - LUCON Christian - SCHIETTECATTE Arthur - VILLAIN Jean - sont jugées satisfaisantes et la Commission propose que le livret de chauffeur leur soit accordé.

Les réponses de M. SCHEPENS Victor sont également jugées satisfaisantes mais la Commission propose que le livret ne lui soit accordé que si les renseignements à recueillir sur lui sont favorables.

Les réponses de M.M. BETOURNE Etienne - BOMMELAER Fernand - HUART Alphonse - ROMAN Jean - VANDENBOSSCHE Albert - sont insuffisantes et la Commission décide de remettre l'examen de leurs demandes à une prochaine réunion.

La Commission décide d'ajourner :

- à une date ultérieure : la demande de M. BLONDEL Jean-Marie, en attendant un complément d'information sur des faits reprochés à l'intéressé ;
- à un an : la demande de M. KERRINCKX Christian, en raison des renseignements peu favorables obtenus sur lui. L'intéressé devra renouveler sa demande.

Enfin, M.M. BORNE Claude - DELASSUS Marcel - PIQUET Christian - SCHOONVAERE Robert - TURBET Maurice - VERBEKE Julien - WARTELLE Michel - bien que régulièrement convoqués ne se sont pas présentés. Ils sont considérés comme ne donnant pas suite à leurs demandes.

SEANCE LEVEE à 11 heures 45.

l'Ingénieur Subdivisionnaire
des Services Publics,

Le Président de la Commission,

J. MALLENGIER.

G. HENAU.

AD6/337



- COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS -
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 11 JUILLET 1963

—oo0oo—

M.M. les Membres de la Commission d'Examen des Chauffeurs de Taxis se sont réunis à la Mairie de Lille, le 11 Juillet 1963 à 9 heures 30, sous la Présidence de M. G. HENAUX, Adjoint au Maire, délégué aux Services Publics.

Etaient présents :

M.M. HENAUX, Adjoint au Maire
ROUSSEAU, Adjoint au Maire
Le Capitaine BOSSIN, représentant M. le Commissaire Central de Police de Lille
CALIME, délégué de l'Organisation Syndicale des chauffeurs de taxis
GOUIN, délégué de l'Organisation Syndicale des chauffeurs de taxis

Assistait en outre à cette réunion, à titre consultatif

M. MORIN, Ingénieur Principal, Chef des Services Publics

§

Les candidats au livret de chauffeur de taxi sont appelés à tour de rôle et interrogés conformément au règlement.

Les réponses de M.M. BONNELAER Fernand - CHERKI Roger - DELMOTTE Paul - DUCHAMPS René - DURAND Edouard - GRIMBERT Jean-Pierre - KOCINSKI Edmond - MERCKX Joseph - MOYANO Yvon - SCHOENDORFF Robert - sont jugées satisfaisantes et la Commission propose que le livret de chauffeur de taxi leur soit accordé.

Les réponses de M.M. CARLY Marcel - DUMOULIN Pierre - ROMAN Jean - étant insuffisantes, la Commission décide de remettre l'examen de leur demande à une prochaine réunion.

La Commission décide d'ajourner à un an la demande de M. MARVELLE Raymond, en raison des renseignements peu favorables recueillis sur lui. L'intéressé devra renouveler sa demande.

M.M. BÉTOURNE Etienne - HUART Alphonse - SCHOONVAERE Robert - VANDEN-BOOSCHE Albert ne s'étant pas présentés, bien que régulièrement convoqués, sont considérés comme ne maintenant pas leur candidature.

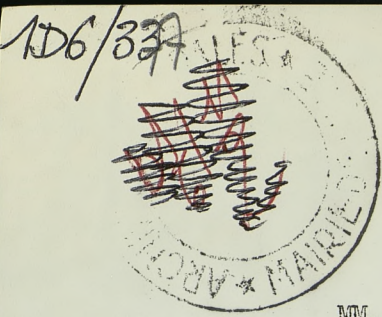
SEANCE LEVEE à 11 heures 45.

L'Ingénieur Principal
Chef des Services Publics,

Le Président de la Commission,

G. HENAUX.

L. MORIN.



COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 29 OCTOBRE 1963

MM. les Membres de la Commission d'Examen des Chauffeurs de Taxis se sont réunis à la Mairie de Lille, le 29 Octobre 1963 à 9 h 30, sous la présidence de M. G. HENAUX, Adjoint au Maire, délégué aux Services Publics.

Etaient présents :

MM. HENAUX, Adjoint au Maire
Le Capitaine BOSSIN, représentant M. le Commissaire Central de Police de Lille.
CALIME, délégué de l'Organisation Syndicale des Chauffeurs de Taxis
GOUIN, délégué de l'organisation Syndicale des Chauffeurs de Taxis.

Etait excusé :

M. ROUSSEAUX, Adjoint au Maire

Assistait en outre à cette réunion, à titre consultatif :

M. MALLENGIER, Ingénieur Subdivisionnaire des Services Publics.

§

Les candidats au livret de chauffeur de taxi sont appelés à tour de rôle et interrogés conformément au règlement.

Les réponses de MM. GODEFROY Jean, GRAVELLE Roger, LECOCQ Daniel, MEZARA Mohamed, ROMAN Jean, sont jugées satisfaisantes et la Commission propose que le livret de chauffeur de taxi leur soit accordé.

Les réponses de MM. BERLEMONT Lucien, CARLY Marcel, COUPE Michel, LAMARRE Georges, LE GAL Lionel, étant insuffisantes, la Commission décide de remettre l'examen de leur demande à une prochaine réunion.

Un complément d'enquête s'avérant nécessaire, la Commission décide de remettre également l'examen de la demande de M. WARTELLE Michel, à une prochaine réunion.

La Commission décide d'ajourner à un an la demande de M. BRULOIS Marc, en raison des renseignements peu favorables recueillis à son sujet. L'intéressé devra renouveler sa demande.

Après avoir entendu M. CHERKI Abraham, bénéficiaire d'une licence provisoire d'exploitation de taxi instituée en faveur des Français rapatriés d'Algérie, la Commission décide sur proposition de son Président, de prolonger de six mois le délai de validité du document sus-cité.

MM. BUCHET Albert, DUMOULIN Pierre, HUYGHE Marcel, SCHOONVAERE Robert, TISON Raymond, ne s'étant pas présentés, bien que régulièrement convoqués, sont considérés comme ne maintenant pas leur candidature.

SEANCE LEVEE à 12 HEURES.

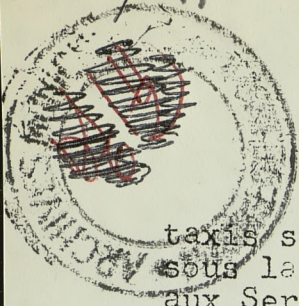
L'Ingénieur Subdivisionnaire
des Services Publics,

Le Président de la Commission,

J. MALLENGIER

G. HENAUX.

AD6/377



COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 31 JANVIER 1964

MM. les Membres de la Commission d'Examen des chauffeurs de taxis se sont réunis à la Mairie de Lille, le 31 Janvier 1964, à 9 h 30 sous la présidence de M. Georges HENAUX, Adjoint au Maire, délégué aux Services Publics,

Etaient présents :

MM. HENAUX, Adjoint au Maire
L'Officier de Paix Principal BOSSIN, représentant M. le Commissaire Central de Police de Lille.
CALIME, délégué de l'Organisation Syndicale des Chauffeurs de Taxis
GOUIN, délégué de l'Organisation Syndicale des Chauffeurs de Taxis.

Etait excusé :

M. ROUSSEAUX, Adjoint au Maire.

Assistait, en outre à cette réunion, à titre consultatif :

M. MALLENGIER, Ingénieur Subdivisionnaire des Services Publics.

§

Les candidats au livret de chauffeur de taxi sont appelés à tour de rôle et interrogés conformément au règlement.

Les réponses de MM. BERLEMONT Lucien - BOSNET Michel - CARLY Marcel - LAMARRE Georges - LEFEBVRE Roland - LE GAL Lionel - OPLINES Gabriel - SCHOONVAERE Robert - VERCLYTTE Raymond, sont jugées satisfaisantes et la Commission propose que le livret de chauffeur de taxi leur soit accordé.

Les réponses de MM. CLEYMAN Marcel - COUPE Michel - DOGNON Robert étant insuffisantes, la Commission décide de remettre l'examen de leur demande à une prochaine réunion.

La Commission décide d'ajourner à un an la demande de M. LEGLISE Claude, en raison des renseignements peu favorables recueillis à son sujet. L'intéressé devra renouveler sa demande.

MM. CARLIER Jean et SANFOURCHE André ne s'étant pas présentés, bien que régulièrement convoqués, sont considérés comme ne maintenant pas leur candidature.

SEANCE LEVEE à 11 h 30.

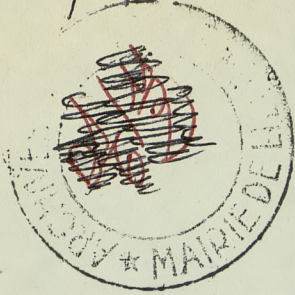
L'Ingénieur Subdivisionnaire
des Services Publics,

Le Président de la Commission,

J. MALLENGIER

G. HENAUX

AD6/337



COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 26 MAI 1964.

MM. les Membres de la Commission d'Examen des chauffeurs de taxis se sont réunis à la Mairie de Lille, le 26 Mai 1964, sous la présidence de M. Georges HENNAUX, Adjoint au Maire, délégué aux Services Publics.

Etaient présents :

MM. HENNAUX, Adjoint au Maire
BAUDIN René, représentant M. le Commissaire Central de Police de Lille,
CALIME, délégué de l'organisation syndicale des chauffeurs de taxis,
GOUIN, délégué de l'organisation syndicale des chauffeurs de taxis.

Etait excusé :

M. ROUSSEAU, Adjoint au Maire,
Assistait en outre à cette réunion, à titre consultatif,
M. MALLENGIER, Ingénieur Subdivisionnaire des Services Publics.

x

x

x

Les candidats au livret de chauffeur de taxi sont appelés à tour de rôle et interrogés conformément au règlement.

Les réponses de MM. BADOUX Claude - COUPE Michel - DELEU Raymond - DOGNON Jean - FERNARD Claude - LANGEVIN Arthur - LEPEE Pierre - MOREAU André - RAMOS Alfred - THIBAUT André - VAN DAEPPEL Marcel, sont jugées satisfaisantes et la Commission propose que le livret de chauffeur de taxis leur soit accordé.

Les réponses de MM. CLEYMAN Marcel - HILAIRE Didier - LAMAND Paul - MOREL Serge - ROBITAILLE Serge - VERNIEST Achille étant insuffisantes, la Commission décide de remettre l'examen de leur demande à une prochaine réunion.

La Commission décide d'ajourner à un an les demandes de MM. BOUZLAT Bernard - SANFOURCHE André, en raison des renseignements peu favorables recueillis à leur sujet.

MM. CARLIEZ Jean - DELVOYE Roland - GOMBERT Pascal, ne s'étant pas présentés bien que régulièrement convoqués, sont considérés comme ne maintenant pas leur candidature.

SEANCE LEVEE à 11 h 40.

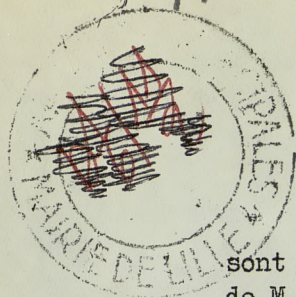
Le Président de la Commission,

L'Ingénieur Subdivisionnaire
des Services Publics,

G. HENNAUX

J. MALLENGIER.

AD 6/337



COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS

Procès-verbal de la Réunion du 27 Octobre 1964

MM. les Membres de la Commission d'Examen des Chauffeurs de Taxis se sont réunis à la Mairie de Lille, le 27 Octobre 1964 à 9 h 30, sous la présidence de M. Georges HENAUX, Adjoint au Maire, délégué aux Services Publics.

Etaient présents :

MM. HENAUX, Adjoint au Maire,

BAUDIN René, représentant M. le Commissaire Central de Police de Lille,

CALIME Roger, délégué, élu des chauffeurs-artisans ou petits propriétaires,

GOUIN Georges, représentant les Entreprises de taxis.

Etait excusé :

M. ROUSSEAU, Adjoint au Maire,

Assistait en outre à cette réunion, à titre consultatif :

M. MALLENGIER, Ingénieur Subdivisionnaire des Services Publics.

x

x

x

Les candidats au livret de chauffeur de taxi sont appelés à tour de rôle et interrogés conformément au règlement.

Les réponses de MM. Marc BRULOIS - Marcel CLEYMAN - Didier HILAIRE - Paul LAMAND - Serge MOREL et Jean VERDOY sont jugées satisfaisantes et la Commission propose que le livret de chauffeur de taxis leur soit accordé.

Les réponses de MM. Charles BRESNER - Achille VERNIEST et Alain VERRAS étant insuffisantes, la Commission décide de remettre l'examen de leur demande à une prochaine réunion.

Après avoir entendu M. Salomon HANOUN, bénéficiaire d'une licence provisoire d'exploitation de taxi instituée en faveur des Français rapatriés d'Algérie, la Commission décide, sur proposition de son Président, de prolonger de six mois le délai de validité du document sus-cité.

D'autre part, la Commission décide d'ajourner à un an les demandes de MM. Jean Claude CRAEYMEERSCH et Claude LEGLISE, en raison des renseignements peu favorables recueillis à leur sujet.

MM. Georges DESCAMPS - DESMULLIERS Agathon - Serge RCBITAILLE - Sylvain VERWAERDE et Michel WARTELLE, ne s'étant pas présentés bien que régulièrement convoqués, sont considérés comme ne maintenant pas leur candidature.

SEANCE LEVEE A 11 h 30.

Le Président de la Commission,

L'Ingénieur Subdivisionnaire
des Services Publics,

G. HENAUX

J. MALLENGIER